

Marck-en-Calaisis, le 16 Janvier 2023

Grève du 19 Janvier 2023

Nous apprenons ce jour que les réquisitions des SPP pour la journée de grève du 19 Janvier se feront à effectif « mini ».

Cela signifie donc que certains SPP gréviste se verront renvoyés à leur domicile, en laissant bien sur les spv prévus de garde sur les rangs.

Plusieurs interrogations se posent à nous.

- Les SPV prévus de garde ne se sentent-ils pas concernés par cette réforme ?
- Ces mêmes SPV ont 'ils le sentiment que leur chef CIS ne leur pardonnerai pas, comme il est de coutume parfois, **avouons** -le!
- L'état-major ne se sent-il pas lui non plus concerné?

A cette dernière question nous avons surement la réponse : **Bien sûr que non** ! *la réforme ne les affectera pas*...

A la différence des dernières mobilisations, là ils n'ont rien à gagner.

Leur vision des grèves à l'époque des revendications pour la prime de feu était tout autre...!

Là, nous ressentions respect et soutiens de leur part...

Soutenir les agents que lorsque cela permet d'obtenir quelque chose de personnel est la preuve de ce que nous sommes à leur yeux.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Preuve que respect et loyauté n'ont définitivement pas le même sens.

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas à déjà tout perdu »